

# Comprendre ma facture



## Page de récapitulatif 1/2

**Service Clients SIG**  
www.sig-ge.ch  
0844 800 808 tarif local sur réseau fixe  
du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h-17h  
Urgence 24h/24h : 022 420 88 11  
CHE-108.955.185 TVA

CH-1219  
1211 Genève 2  
LA POSTE

Madame  
CH-1219 AIRE

**Facture n°**  
Ch. AIRE - Villa  
(Lieu consommation)

Date 02.04.2025  
N° client  
N° compte

**Période du 05.04.2024 au 01.12.2024 (241 jours)**

1	2	3	4
<b>Electricité</b> Jusqu'à 10% Vitale Vert 1'687 kWh compteur relevé	<b>Gaz</b> Vitale Bleu 8'905.9 kWh quantité estimée	<b>Eau</b> 62 m3 compteur relevé	<b>Divers</b>
472.68 CHF TVA 38.29 CHF	1'289.80 CHF TVA 104.47 CHF	389.12 CHF TVA 21.53 CHF	-42.78 CHF TVA -3.47 CHF

Total HT en CHF 2'108.82  
Total TVA en CHF 160.82

**5** Montant total arrondi en CHF à payer d'ici le 02.05.2025 **2'269.65**

---

Récépissé		Section Paiement	
Compte / payable à CH96 3000 0001 1200 0225 0 SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE		Compte / payable à CH96 3000 0001 1200 0225 0 SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE Chemin du Château Bloch 2 1211 GENEVE 2	
Référence		Référence 00	
Payable par		Payable par 1219 AIRE	
Monnaie CHF	Montant 2 269.65	Monnaie CHF	Montant 2 269.65
Point de dépôt			

- 1 Quantité d'électricité, de gaz ou d'eau consommée ou estimée**  
Si vous ne consommez pas de gaz et que votre consommation d'eau est incluse dans vos charges, votre facture n'affiche que le paragraphe « Electricité ».
- 2 « Compteur relevé » ou « quantité estimée »**  
« Compteur relevé » indique qu'il s'agit de votre consommation réelle, basée sur le relevé de votre compteur (qui peut avoir été effectué par un releveur de compteur SIG, par vos soins si vous avez accès à votre compteur ou transmise automatiquement si vous disposez d'un compteur d'électricité intelligent actif).  
  
Au contraire, la mention « quantité estimée » indique qu'il s'agit d'une estimation de votre consommation. Celle-ci est basée sur vos précédents relevés, et calculée en fonction du nombre de jours écoulés depuis la facture précédente.  
  
→ [En savoir plus](#)
- 3 Coût de votre électricité**  
Le détail de la composition du tarif est disponible à partir de la 3ème page de votre facture. Si vous recevez votre facture par courrier papier, les pages de détail sont consultables en ligne.  
  
→ [Accéder à mon Espace client](#)
- 4 Coûts des Services ou coûts Divers**  
Selon votre profil, des colonnes « Services » ou « Divers » peuvent figurer sur votre facture. Elles peuvent par exemple couvrir des coûts liés à des prestations d'électromobilité ou des frais administratifs. La nature des coûts "Divers" ou de "Service" est indiquée sur les pages de détail, disponibles à partir de la 3ème page de la facture (sur le présent exemple, le détail est disponible en page 4).
- 5 Total de votre facture et échéance de paiement**  
Au besoin, il est possible de demander un délai supplémentaire ou un échelonnement de paiement. La demande peut être faite en ligne.  
  
→ [Accéder à mon Espace client](#)
- 6 Swiss QR code**  
Le QR code ainsi que toutes les informations de paiement vous permettent de procéder facilement au paiement depuis votre application bancaire.  
  
→ [En savoir plus sur les modes de paiement](#)

# Comprendre ma facture



## Page de récapitulatif 2/2

Facture n°

Période du 05.04.2024 au 01.12.2024

Page 2/5

**En cas de réclamation** - Vous pouvez contester tout ou partie de votre facture en adressant, par courrier, une réclamation au Service Clients SIG, Case Postale 2777, 1211 Genève 2, dans un délai de 30 jours dès sa réception. Pour une contestation d'une partie seulement du montant, la quote-part non litigieuse doit être réglée dans le délai mentionné. En cas de non paiement dans les délais, SIG perçoit des frais de rappel, conformément aux tarifs en vigueur.  
**Droit de SIG en matière de poursuite** - Les décisions de SIG, lorsqu'elles sont entrées en force, sont assimilées à des jugements exécutoires, au sens de l'article 80 de la loi fédérale du 11 avril 1889 sur la poursuite pour dettes et faillite. La procédure de recouvrement d'une facture de SIG lui est ainsi facilitée

7

### Communication

#### NOUVELLE PRESENTATION DE VOTRE FACTURE SIG

**Votre facture évolue pour gagner en simplicité et en lisibilité, mais le mode de calcul et le système de facturation ne changent pas.**

Sur la première page, vous verrez facilement le ou les éléments facturés (consommation d'électricité, d'eau ou autre prestation SIG).

Pour les consommations, deux mentions vous indiquent la nature du montant à payer :

- **Si le « compteur est relevé » :**  
cela correspond à votre consommation réelle c'est-à-dire une consommation relevée par vos soins ou par le passage annuel d'un releveur SIG.
- **Si la « quantité est estimée » :**  
cela correspond à une estimation de consommation basée sur votre dernier relevé annuel.

#### Pour plus de détails sur votre facture :

rendez-vous sur votre Espace client : [www.sig-ge.ch/espace-client](http://www.sig-ge.ch/espace-client)

#### Pour mieux comprendre votre facture :

[www.sig-ge.ch/comprendre-ma-facture](http://www.sig-ge.ch/comprendre-ma-facture)

7

### Zone de communication

Cet espace affiche des messages informatifs qui varient d'une facture à l'autre.

# Comprendre ma facture



## Page de détails 1/3

Facture n° [redacted] Période du 05.04.2024 au 01.12.2024 Page 3/5

### Electricité

8 Votre meilleur tarif : Profil Double

Point de mesure : CH102250123450000

	Compteur	Quantité	Date relevé précédent	Index relevé précédent	Date dernier relevé	Index dernier relevé	Coef.
Heures pleines		854 kWh	05.04.2024	124	01.12.2024	978	
Heures douces		833 kWh	05.04.2024	121	01.12.2024	954	

#### Profil Double

	Quantité	Prix	Montant HT en CHF	Taux TVA
<b>Energie Jusqu'à 10% Vitale Vert</b>			<b>217.29</b>	
dont heures pleines	854 kWh	0.1530	130.66	8.1
dont heures douces	833 kWh	0.1040	86.63	8.1
<b>Utilisation du réseau</b>			<b>173.45</b>	
dont heures pleines	854 kWh	0.1275	108.89	8.1
dont heures douces	833 kWh	0.0775	64.56	8.1
<b>Prestations dues aux collectivités publiques</b> (13.20 % du montant HT de l'utilisation du réseau)			<b>22.90</b>	8.1
<b>Supplément fédéral</b> (énergies renouvelables et protection des eaux)	1'687 kWh	0.0230	<b>38.80</b>	8.1
<b>Réserve d'électricité Confédération</b>	1'687 kWh	0.0120	<b>20.24</b>	8.1

Total HT en CHF 472.68

**Total TTC en CHF 510.97**

dont TVA de 8.1 % sur 472.68, soit 38.29

#### 10 Informations complémentaires

Utilisation du réseau	10.28 ct/kWh
Redevances et PCP	1.36 ct/kWh
Fourniture d'énergie	12.88 ct/kWh
Prix moyen total	28.02 ct/kWh

### Gaz

Gaz standard

	Compteur	Quantité	Coef.
Puissance à facturer		8'905.9 kWh	10.6914
Tranche de réf. 0 - 120'000 kWh		15 kW	

#### Gaz standard

	Quantité	Prix	Montant HT en CHF	Taux TVA
Consommation Vitale Bleu	8'905.9 kWh	0.0958	853.60	8.1
Taxe CO2	8'905.9 kWh	0.0216	192.01	8.1
Puissance (21.46 CHF/kW/an = 0.0588 CHF/kW/jour)	241 jours 15 kW	0.0588	212.56	8.1
Abonnement (48 CHF/an = 0.1312 CHF/jour)	241 jours	0.1312	31.63	8.1

Total HT en CHF 1'289.80

**Total TTC en CHF 1'394.27**

dont TVA de 8.1 % sur 1'289.80, soit 104.47



### Electricité

#### 8 Indication de votre profil (simple ou double)

Le profil le plus adapté dépend de vos habitudes de consommation. Si plus de 24% de votre consommation a lieu la nuit et le week-end, l'installation d'un compteur à double minuterie peut être intéressante.

→ [En savoir plus](#)

#### 9 Composition des tarifs de l'électricité

→ [En savoir plus sur les tarifs de l'électricité](#)

#### 10 Informations complémentaires

Les informations complémentaires indiquent de manière personnalisée le prix moyen par kWh de chacune des composantes de la facture.



### Gaz

#### 11 Composition des tarifs du gaz

→ [En savoir plus sur les tarifs du gaz](#)

# Comprendre ma facture



## Page de détails 2/3

Facture n°

Période du 05.04.2024 au 01.12.2024

Page 4/5



### Eau

Tarif Oc - Eau mesurée au compteur

Compteur	Quantité	Date relevé précédent	Index relevé précédent	Date dernier relevé	Index dernier relevé	Coef.
Quantité période	62 m3	05.04.2024	1451	01.12.2024	1513	
Tranche de réf. 0 - 100 m3						

12

#### Tarif Oc - Eau mesurée au compteur

	Quantité	Prix	Montant HT en CHF	Taux TVA
<b>Production et distribution Eau Potable</b>			<b>181.58</b>	
Forfait de la tranche de référence (275 CHF/an = 0.7534 CHF/jour)	241 jours	0.7534	181.58	2.6
m3 compris dans le forfait	62 m3		0.00	2.6
<b>Taxe d'épuration Eaux Usées</b>			<b>171.67</b>	
Forfait de la tranche de référence (260 CHF/an = 0.7123 CHF/jour)	241 jours	0.7123	171.67	8.1
m3 compris dans le forfait	62 m3		0.00	8.1
<b>Taxe d'utilisation du réseau secondaire [1]</b>			<b>29.05</b>	
Forfait de la tranche de référence (44 CHF/an = 0.1205 CHF/jour)	241 jours	0.1205	29.05	8.1
m3 compris dans le forfait	62 m3		0.00	8.1
<b>Taxe fédérale sur les Eaux Usées</b>	62 m3	0.1100	<b>6.82</b>	8.1

Total HT en CHF 389.12

Total TTC en CHF 410.65

dont TVA de 2.6 % sur 181.58, soit 4.72  
dont TVA FIA (CHE-265.826.905 TVA) 8.1 % sur 29.05, soit 2.35  
dont TVA de 8.1 % sur 178.49, soit 14.46

#### Informations complémentaires

Redevances perçues pour les collectivités publiques	70.22 CHF HT
Incluses dans Production et distribution Eau Potable	17.30 CHF HT
Incluses dans Taxe d'épuration Eaux Usées	17.05 CHF HT
Incluses dans Taxe d'utilisation du réseau secondaire	29.05 CHF HT
Incluses dans Taxe fédérale sur les Eaux Usées	6.82 CHF HT

[1] Réseaux communaux - taxe prélevée au nom et pour le compte du fonds intercommunal d'assainissement (FIA) CHE-265.826.905 TVA



### Divers

Libellé	Montant en CHF	Taux TVA
Rbt frais d'emménagement	-42.78	8.1

Total HT en CHF -42.78

Total TTC en CHF -46.25

dont TVA de 8.1 % sur -42.78, soit -3.47



### Consommations moyennes par jour

Période de prise en compte pour la statistique	Electricité heures pleines	Electricité heures douces	Gaz	Eau
avr. 2024 - déc. 2024	3.5 kWh	3.5 kWh		0.3 m3



### Eau

12

#### Composition des tarifs de l'eau

→ [En savoir plus sur les tarifs de l'eau](#)

# Comprendre ma facture



## Page de détails 3/3

Facture n° [REDACTED]

Période du 05.04.2024 au 01.12.2024

Page 5/5

Période de prise en compte pour la statistique	Electricité heures pleines	Electricité heures douces	Gaz	Eau
mars 2024 - avr. 2024	3.5 kWh	3.5 kWh	37.1 kWh	0.3 m3
janv. 2024 - févr. 2024	4.6 kWh	3.8 kWh	49.8 kWh	0.2 m3
nov. 2023 - déc. 2023	5.2 kWh	3.9 kWh	50.2 kWh	0.2 m3